



N° 10017-2018/3-ISP/DENV

Nouméa le 17 mai 2018

Relevé de décisions du
Comité d'Information, de Concertation et de Surveillance
sur les impacts environnementaux du site industriel de Vale Nouvelle-Calédonie
Réunion du 16 mai 2018

Le comité d'information, de concertation et de surveillance sur les impacts environnementaux du site industriel de Vale Nouvelle-Calédonie (CICS) s'est réuni, le 16 mai 2018 dans l'hémicycle de l'hôtel de la province Sud de 9h00 à 13h00 sur l'ordre du jour suivant :

- *Relevé de décisions des CICS précédents et suivi des actions en cours*
- *Etat d'avancement technique du projet Lucy, conditions de réalisation, d'exploitation et de compensation spécifiées par les arrêtés ICPE et de défrichement*
- *Point sur le fonctionnement de la centrale de Prony et sa performance*
- *Point sur la fuite de gazole intervenue au Centre Industriel de la Mine (CIM) de Vale NC*
- *Discussions*

Il s'agit de la 9^{ème} réunion du CICS depuis sa réactivation suite à l'incident du 6-7 mai 2014 et du 26^{ème} depuis sa création. La liste des participants est fournie en annexe.

Les présentations faites en réunion sont disponibles sur le site internet de la province Sud :
https://www.province-sud.nc/sites/default/files/Webmaster/Presentations_CICS16mai2018.pdf

La présentation du bilan environnemental du Grand Sud par l'CEIL initialement prévue à l'ordre du jour est reportée à la séance du 7 juin 2018.

Nota bene, rappel : Ne sont notées ici que les décisions prises par le CICS en séance, qui ne sont pas déjà prises dans le cadre des autres dispositions (réglementaires notamment). Les observations, réactions et commentaires des participants ne sont pas relevés s'ils n'ont pas donné lieu à une décision d'action.

<u>THEMES</u>	<u>DECISIONS</u>
ACTIONS EN COURS	
I-1. Etudier et proposer une graduation des typologies d'accidents afin d'anticiper les décisions à prendre en fonction de leur gravité, améliorer la communication aux populations et aux autorités en cas d'accident.	La méthodologie en cours d'élaboration par la DIMENC sur les ICPE à haut risque industriel (HRi) en concertation avec les exploitants sera présentée lors d'un prochain CICS.
I2 : Présenter le plan particulier d'intervention (PPI) « barrage KO2 » au CICS	Ce PPI est programmé pour 2020
I4 : Faire participer les populations locales aux exercices à réaliser dans le cadre du PPI usine en vue de préparer leur mise en sécurité	Un exercice PPI pourra être organisé en 2019 en relation avec l'industriel, et dont l'objectif principal pourra être de tester la réaction des populations.
I-5. Réaliser un audit général de sécurité des installations	Les études de danger qui doivent être révisées entre 2018 et 2020 feront l'objet d'une présentation lors d'un prochain CICS.
I-6 : Rendu du suivi de la berme de KO2 par la DIMENC avec l'appui technique du bureau d'étude technique des grands barrages	Un point de situation des contrôles réalisés sera réalisé lors d'un prochain CICS.
S-1 : Prendre en compte les recommandations de l'OEIL et de son conseil scientifique pour la révision des plans de suivi	La prise en compte de ces recommandations sera poursuivie dans le cadre de l'arrêté codificatif (2019). (voir depuis le relevé de décisions de la réunion du CICS du 7/06/18)
S-2 : Constituer un groupe de travail sur la question du suivi de la qualité de l'air, les émissions de SO2, les particules ultrafines et leurs impacts	A l'initiative de la DENV, ce GT réunissant les services techniques concernés, Vale et autres acteurs volontaires se réunira afin de rédiger un cahier des charges de l'étude à mener. Ce GT traitera également de la question des pollutions lumineuses.
S-4 : Plan de maîtrise des Espèces envahissantes	Ce plan sera refondu en 2018 avec prise en compte partielle des recommandations du CEN. Un CICS traitant du sujet sera organisé d'ici fin 2018

S-5 : Convention pour la conservation de la biodiversité	Cette convention sera finalisée avant fin 2018. Un CICS traitera du sujet avant la fin de l'année, en détaillant les programmes de restauration écologique, mesures compensatoires et suivis environnementaux.
S-6 : Avancement des actions de restauration et de compensation	
S-7 : Pérennisation du financement de l'ŒIL	Vale NC poursuit sa collaboration avec l'ŒIL et maintiendra son financement en 2019. Vale NC demande de revoir la clé de répartition au sein du collège des industriels.
D-1 : Rendre interopérables les bases de données ICPE de la province et de l'ŒIL	La compatibilité du protocole technique d'échange de données utilisé par l'ŒIL sera prise en compte lors de la prochaine évolution de la base de données provinciales « Pandore ». Les documents ICPE sont accessibles sur le site web de la province Sud.
ES2 : Projet de zones d'habitats complémentaires pour la tribu de Goro	La question demande à être précisée.
E-2 : Mesures acoustiques pendant les travaux de l'émissaire	Vale adressera à EPLP les seuils retenus pour évaluer l'impact du bruit des travaux sur les mammifères marins.
E4 : Produire une note sur l'intégrité de la partie terrestre de l'émissaire, les contrôles et l'application des préconisations de Technitas	L'émissaire a fait l'objet de vérifications par Vale et Technitas. VNC a pris en compte la majorité des recommandations de Technitas et fourni un porter à connaissance à la DIMENC. La mise en œuvre des actions a pu être vérifiée par la DIMENC hormis 2 points qui feront l'objet d'une prochaine inspection.
STOCKAGE de RESIDUS SECS (projet LUCY)	
Présentation des études réalisées, dont l'étude du CNRS sur l'écotoxicité des résidus et études hydrogéologiques	Vale NC présentera ces études aux populations concernées (tribu de Goro en premier lieu)
CENTRALE ELECTRIQUE DE PRONY ENERGIES	
Gestion future des cendres, dont projet de valorisation dans Lucy	Un CICS sera dédié à ce sujet
Composition des cendres volantes	Elle sera communiquée par Prony Energies à EPLP en incluant la composition en radionucléides
Silo de stockage de cendres volantes	Il est inclus au programme de la visite des installations de la centrale programmée en mai 2018

FUITE DE GAZOLE AU CENTRE INDUSTRIEL DE LA MINE	
Arrêté n°1218-2018/ARR/DIMENC du 30 mars 2018 mettant en demeure Vale NC de régulariser la situation technique de son installation de stockage et de distribution de carburant	Le compte-rendu d'inspection, le diagnostic et plan d'action demandés par l'arrêté seront communiqués à EPLP par la DIMENC
AUTRES SUJETS	
Suivi volontaire / règlementaire	L'inspection des installations classées étudiera l'opportunité de compléter les suivis règlementaires par certains suivis actuellement réalisés à l'initiative de l'exploitant (suivis « volontaires ») à l'occasion de la révision des prescriptions relatives aux suivis des milieux dans le cadre d'un arrêté ICPE codificatif d'ici fin 2018. (voir depuis le RC du 7/06)
Information de la mise en ligne des études d'impact et des enquêtes publiques concernant le complexe industriel et minier du Grand Sud	Les membres du CICS seront désormais directement informés par mél.
Périodicité du CICS	La périodicité retenue lors de la création du CICS dans le code de l'environnement devra être révisée
PROCHAINS CICS	
Prochain CICS	Programmé pour le 7 juin 2018, il portera sur le Bilan environnemental du Grand Sud (EIL)
Avant la fin de l'année	Un CICS dédié à la gestion environnementale du site industriel et minier de Vale NC (maîtrise des espèces exogènes, suivis des milieux, opérations de restauration écologique, mesures compensatoires, convention pour la conservation de la biodiversité)
A venir	Un CICS sur la gestion future des cendres, dont projet de valorisation dans Lucy

Annexe : Liste des personnes présentes à la réunion du CICS du 16 mai 2018

- 1 Monsieur Fabien ALBOUY, directeur adjoint, responsable du système d'information à l'Œil
- 2 Monsieur Victor ALONSO, directeur de la DIMENC
- 3 Monsieur Robert ATTITI, président du Comité Consultatif Coutumier de l'Environnement
- 4 Monsieur Adrien BERTAUD, responsable du pôle environnement à l'Œil,
- 5 Madame Manon BRASSEUR, prévisionniste de la direction de la sécurité civile et de la gestion du risque
- 6 Madame Céline CASALIS, ingénieur environnement de Vale NC
- 7 Madame Martine CORNAILLE, présidente de l'association « Ensemble Pour La Planète » et de l'OEIL
- 8 Madame Virginie DABOUT, responsable de la communication – Vale NC
- 9 Monsieur Jean-Michel DEVEZA, directeur général de Prony Energies
- 10 Monsieur Bernard EUE, Vale NC
- 11 Monsieur Yannick FALELAVAKI, représentant les salariés de la société Vale NC
- 12 Monsieur Guy FOHRINGER, président de l'association Action Biosphère environnement en NC
- 13 Monsieur Jean-Luc FOLIO, ingénieur hydrogéologue de Vale NC
- 14 Monsieur Justin GAIA, président par intérim du conseil d'aire Drubea-Kapumä
- 15 Monsieur Huber GERAUX, responsable du bureau WWF NC
- 16 Monsieur Michel HADDAD, Vale NC/DRH
- 17 Monsieur Yannick KERVOELEN, chef de service à la direction de la sécurité civile et de la gestion du risque
- 18 Madame Ludvina HMEUN, directrice de la communication de la province Sud
- 19 Monsieur Matthieu JUNCKER, directeur de l'Œil
- 20 Monsieur Sébastien KACZMAREK, Prony Energies
- 21 Monsieur Roger KERJOUAN, secrétaire général de la province Sud
- 22 Monsieur Daryush KHOSHNEVEISS, directeur général de Vale NC
- 23 Monsieur Norbert KOTEUREU, secrétaire du CCCE
- 24 Madame Sandrine LAMBRIGOT, Vale NC
- 25 Monsieur Jean-Marie LAFOND, directeur l'environnement de la province Sud
- 26 Monsieur Cédric LANEY, Vale NC
- 27 Monsieur François LE BORGNE, adjoint au chef du service des installations classées, des impacts environnementaux et des déchets de la direction de l'environnement (DENV/SICIED)
- 28 Monsieur Eddie LECOURIEUX, premier adjoint au Maire du Mont Dore
- 29 Monsieur Yves LEFEVRE, MEDEF
- 30 Monsieur Thierry LEROUX, directeur d'exploitation de la centrale de Prony Energies
- 31 Madame Alexandra MALAVAL-CHEVAL, directrice de SCAL' AIR
- 32 Monsieur Georges MANDAOUE, directeur du développement durable – Vale NC
- 33 Monsieur Nicolas MARIN, ingénieur Vale NC/CCCE
- 34 Monsieur Vincent MARY, chef du service des installations classées, des impacts environnementaux et des déchets – direction de l'environnement de la province Sud
- 35 Madame Diane MICHARD, acheteur, à Vale NC
- 36 Monsieur Philippe MICHEL, président de l'assemblée de la province Sud
- 37 Monsieur Jean-Michel N'GUYEN, responsable environnement – Vale NC
- 38 Monsieur Guillaume PERRIN, inspecteur des installations classées à la DIMENC
- 39 Monsieur Justin PILOTAZ, chargé de mission à la DIMENC
- 40 Monsieur Philippe PREVOT, responsable du projet « Lucy » - Vale NC
- 41 Madame Laurence PROUTEAU, Prony Energies
- 42 Monsieur Gilles PROVOST, chef du service de l'industrie de la DIMENC

- 43 Monsieur Ludovic ROLLIN, ingénieur permis, Vale NC
- 44 Monsieur JC RIOU, responsable juridique, Vale NC
- 45 Monsieur Eric STREETER, direction développement durable de Vale NC
- 46 Monsieur Eugène UKEIWE, président de la commission de l'environnement de la province Sud
- 47 Monsieur Charles VAKIE, secrétaire général adjoint en charge du développement durable de la province Sud
- 48 Monsieur André VAMA, président de l'Œil et du comité Rheebeu Nuus
- 49 Monsieur Yann VESSILLIER, responsable suivi environnementaux, Vale NC
- 50 Monsieur Joao VIDOCA, responsable permis de Vale NC
- 51 Monsieur Johanito WAMYTAN, vice-président de l'OEIL
- 52 Monsieur Geoffroy WOTLING, chef du service de l'eau de la DAVAR – NC